

Demandes de liberté.

Il est rappelé qu'un joueur affilié à la F.R.N.P. a la faculté de demander chaque année sa liberté.

Afin de lui permettre de s'affilier pour la saison 2012 à la société de son choix, cette demande devra, sous peine de nullité, être introduite **durant la période du 01 OCTOBRE 2011 au 31 OCTOBRE 2011 par lettre RECOMMANDÉE à la Poste adressée :**

- à la société à laquelle le joueur appartient (c'est-à-dire la société pour laquelle le joueur devait jouer en 2012 s'il n'obtient pas sa liberté ou s'il ne bénéficie pas d'un transfert).

ET

- au secrétariat général de la F.R.N.P., Rue du Moulin à Eau, 26 à 7050 Jurbise **pour tous les joueurs (jeunes et adultes).**

Seule la date du cachet postal fera preuve d'un envoi dans les délais.

UNE DEMANDE DE LIBERTE INTRODUITE AVANT LE 01/10/2011 OU APRES LE 31/10/2011 N'EST PAS VALABLE.

La liberté sera accordée d'office à tout joueur qui aura introduit correctement une demande de liberté. La demande de liberté introduite par un mineur d'âge doit OBLIGATOIREMENT être signée par le représentant légal.

Veillez tenir compte de ce que le nouveau document d'affiliation d'un joueur qui a obtenu ainsi sa liberté devra être, au plus tard le 30/11/2011, en possession du secrétariat général, faute de quoi le joueur concerné ne pourra être aligné en luttés de championnat pendant la saison 2012, sauf dans le cas où le NOUVEAU document d'affiliation est établi au nom de la société auprès de laquelle il a mis fin à son affiliation.

Nous publions ci-dessous le texte d'un modèle de lettre pouvant être utilisé pour introduire une demande de liberté durant la période du 01/10/2011 au 31/10/2011.

P.S. : nous insistons pour que l'envoi des lettres recommandées destinées à la F.R.N.P. se fasse sous enveloppe ordinaire ou sous enveloppe à fenêtre, afin d'éviter d'abîmer les lettres à leur ouverture, ce qui arrive fréquemment lors d'un envoi SANS enveloppe, à la suite de l'usage de papier adhésif ou de colle.

Une demande de liberté introduite sous une autre forme que celle indiquée ci-dessus est nulle de plein droit.

Le Secrétaire Général,

Vaniékaut, A.

MODELE DE LETTRE.

Le..... (date).

Le soussigné.....
(Nom + prénom)

Domicilié.....
(Adresse complète)

Téléphone(*)

Né le.....

Et appartenant à la société de

Matricule /.... /

Sollicite sa liberté en tant que joueur afin de pouvoir s'affilier à la société de son choix.
Il déclare avoir pris connaissance de l'avis relatif à l'introduction des demandes de liberté publié
en annexe.

Signature du joueur,

Signature du représentant légal
(Pour un mineur d'âge),

.....
(*) Numéro personnel ou numéro où l'on peut vous atteindre. La communication d'un numéro de
téléphone est très importante parce que le joueur concerné pourra dès lors être contacté
immédiatement si la demande adressée à la fédération n'est pas introduite correctement ; ceci ne
vaut que si la demande est en possession de la F.R.N.P. au plus tard le 31/10/2011.

A défaut d'indication d'un numéro de téléphone, le joueur concerné ne sera pas informé d'office
d'une demande de liberté introduite de façon non réglementaire.